

ment par suite du phénomène de la capillarité (fig. 9, n° 3); le vaccin ainsi recueilli après repos d'une ou deux heures, est ensuite déposé sur une plaque de verre, où il ne tarde pas à se diviser en deux parties: l'une formant un petit congulum ou caillot, et l'autre, liquide, que l'on peut alors introduire également, par capillarité, dans les tubes destinés à conserver le vaccin. Pour empêcher la décomposition du vaccin, on ferme immédiatement ce tube, soit au moyen de suif ou de cire à cacheter, soit encore, ce qui est préférable, avec du bitume de Judée.

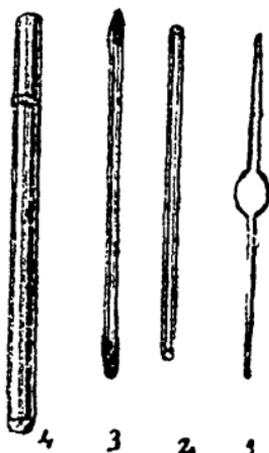


Fig. 9.

Les tubes de vaccin ainsi préparés sont expédiés dans des étuis métalliques (fig. 9, n° 4) garnis intérieurement d'un peu de ouate à l'extrémité supérieure.

Lorsqu'on veut, maintenant, employer le vaccin contenu dans ce tube pour charger une lancette destinée à vacciner, on commence par casser au moyen d'une légère pression de l'index et du pouce les deux extrémités du tube; puis, on prend un tube plus gros insufflateur dont le modèle est indiqué (figure 9, n° 2,) et dont le diamètre est un peu inférieur à celui de l'ampoule du tube contenant le vaccin; le petit tube étant alors introduit dans le gros, il suffit de souffler légèrement par l'extrémité libre du tube le plus gros, pour faire s'écouler, sur la lancette, ou sur l'ongle du pouce gauche, le vaccin du tube capillaire. On pratique ensuite la vaccination, comme si le vaccin avait été pris directement sur la pustule de la génisse.

Un autre procédé de vaccination animale, généralement employé en Italie, consiste à emporter par section tranchante, la pustule tout entière, et à la mélanger intimement, en la mé-